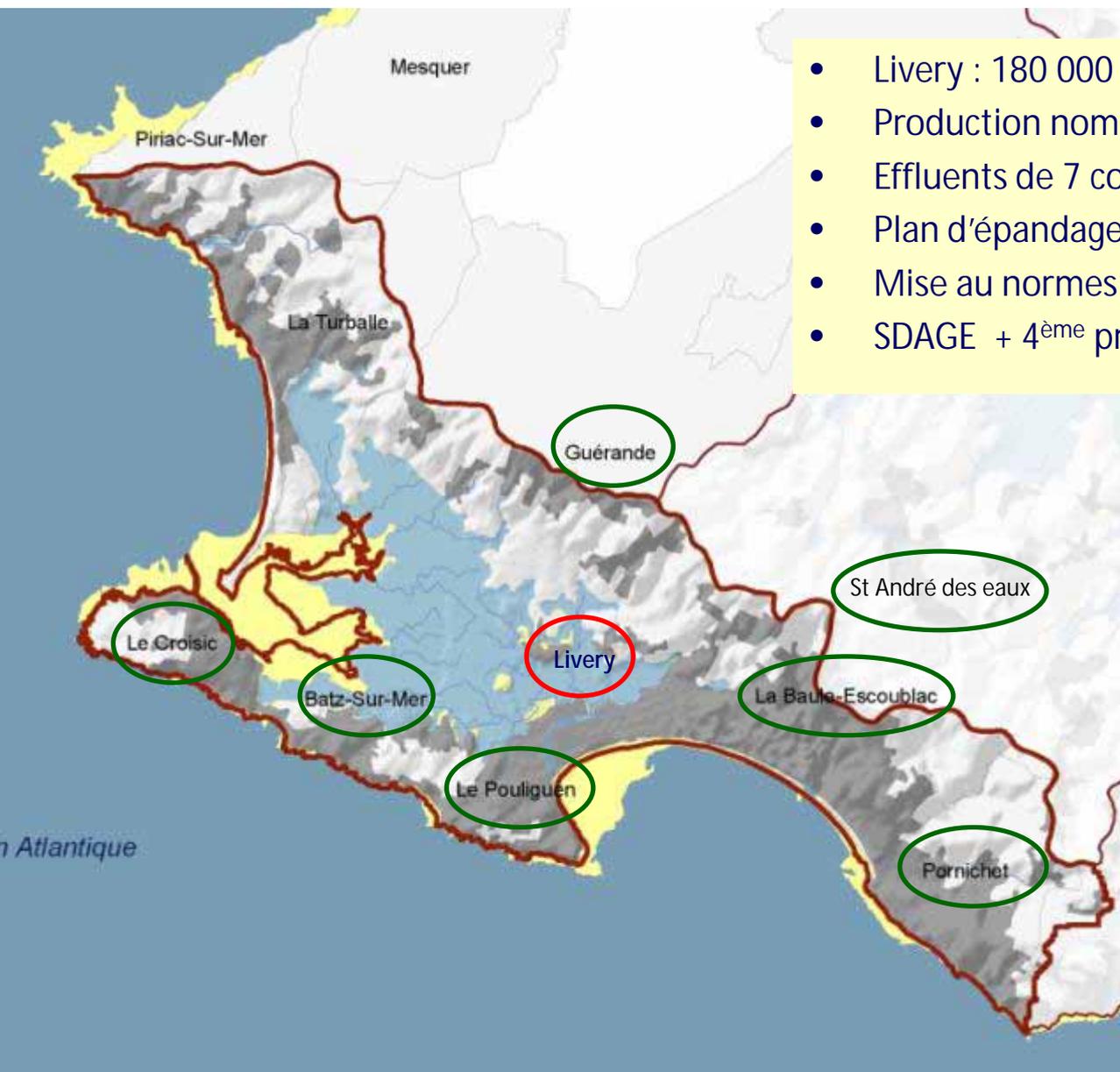


Modification du plan d'épandage de la station d'épuration de Livery à Guérande - Cap Atlantique

- Livery : 180 000 EH en été & 95 000 EH en hiver
- Production nominale de boues : 1 500 t MS
- Effluents de 7 communes
- Plan d'épandage actuel : 2006
- Mise au normes de la STEP : 2008
- SDAGE + 4^{ème} programme directive nitrates : 2009



Le projet et le SAGE

Qualité des eaux

- **Disposition QE 11** – bonnes pratiques de fertilisation – teneurs des sols en phosphore
Respect du principe de l'équilibre de la fertilisation basé sur les capacités d'exportation des cultures. Cas général : Le phosphore étant souvent limitant, une tolérance de déséquilibre sur le phosphore de l'ordre de 150% est introduite pour ne pas favoriser l'apport d'intrants minéraux azotés
- **Article 9** – Règles de fertilisation particulières sur le bassin versant de l'Erdre
Retenue sensible à l'eutrophisation et utilisée pour l'eau potable :
 - *connaître les teneurs des sols en phosphore avant épandage*
 - *apports en phosphore pas supérieurs aux exportations des cultures*

Ce que dit le SDAGE

Orientation fondamentale 3B :

Prévenir les apports de phosphore diffus en respectant un équilibre de la fertilisation phosphorée

Filière boues de la station d'épuration

- Boues solides stabilisées à la chaux vive – 30% de MS
Base de dimensionnement du plan d'épandage : 1 407 t de MS / an soit 4 690 m³ de boues
Capacité de stockage : 10 mois (4 000 m³)
- **Qualité des boues**
< valeur limite pour les éléments traces métalliques & seuils de détection des éléments traces organiques
- **Analyse de sol**
20 ha homogènes, 95 points, RAS
- **Flux annuel a recycler**
 - 55.57 tonnes d'azote
 - 62.84 tonnes de phosphore
- **Devenir des boues :**
 - Compostage : 126 t de MS
 - Valorisation agricole : 1 281 t de MS
 - 50.58 tonnes d'azote
 - 57.19 tonnes de phosphore

Bilan :

Plan d'épandage basé sur l'équilibre de la fertilisation phosphoré

- 9 communes en 44 & 3 en 56 – 7 dans le périmètre du SAGE
- 34 exploitations agricoles
- Surface potentiellement épandable : 1 882 ha (3 x la surface annuelle nécessaire)
- Bilan CORPEN + croisement avec « IPE 44 » = déficit en azote et phosphore

Respect du 4^{ème} programme directive Nitrates

Respect des objectifs du SDAGE > objectifs du SAGE